

## **grand froid : les hébergements d'urgence augmentent sensiblement leur capacité**

**Dès la nuit de mercredi 1<sup>er</sup> à jeudi 2 février 2012, la capacité totale d'accueil des hébergements d'urgence de la Ville de Lausanne passe temporairement de 100 à 145 places.**

Les hébergements d'urgence lausannois sont complets et refusent chaque soir de nombreuses personnes. Durant la période de grand froid, chacun d'entre eux augmentera sa capacité dans la mesure de ses moyens.

A la demande du service social, l'Abri PC augmentera sa capacité de 25 places alors que les autres structures (Sleep In et Marmotte) l'augmenteront chacune d'une dizaine de places. La capacité totale passera ainsi, pour quelques nuits, de 100 à 145 places environ. Les conditions d'hébergement seront difficiles, tant pour les usagers que pour les veilleurs, mais la priorité est de réduire les risques liés à la grande précarité au moment où un froid « sibérien » s'abat sur notre pays. Cette mesure est naturellement temporaire; elle sera levée dès que la vague de grand froid sera passée.

La direction de l'enfance, de la jeunesse  
et de la cohésion sociale

### **Pour tout renseignement complémentaire:**

- **Oscar Tosato, directeur de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale, tél. 021 315 62 00**
- **Michel Cornut, chef du service social, tél. 021 315 76 10 / 079 610 05 95**

Lausanne, le 1<sup>er</sup> février 2012